



Objectifs du Conseil fédéral 2018

du 1^{er} novembre 2017

Le rapport intitulé «Objectifs du Conseil fédéral 2018»¹ n'est pas publié dans la Feuille fédérale. Des tirés à part peuvent être commandés à l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL), vente des publications fédérales, 3003 Berne:

www.bundespublikationen.admin.ch > Page d'accueil > Votre compte > Enregistrement.

Le rapport est par ailleurs publié sur Internet à l'adresse suivante:

www.bk.admin.ch > Page d'accueil > Documentation > Aide à la conduite stratégique > Les Objectifs.

5 décembre 2017

Chancellerie fédérale

¹ En application à l'article 13, alinéa 3, de la loi sur les publications officielles (RS 170.512), la publication du rapport dans la Feuille fédérale se limite à la mention du titre et au nom de l'organisme auprès duquel il peut être obtenu.